

BREVET DES COLLEGES

Série générale

Épreuve :

**HISTOIRE-GEOGRAPHIE-ENSEIGNEMENT
MORAL ET CIVIQUE**

Session de juin 2019

Durée de l'épreuve : 2 heures

Coefficient : 2

PROPOSITION DE CORRIGÉ

EXERCICE 1 (20 points). HISTOIRE : L'Europe, un théâtre majeur des guerres totales

Document 1

1. À l'aide de l'expression soulignée, présentez la situation de la France en 1942.

« Les autorités occupantes » : la formule désigne l'Armée allemande, qui occupe la « zone nord » de la France », depuis la signature de l'armistice le 22 juin 1940, rendue inévitable par la défaite française.

L'ensemble du territoire français est en théoriquement gouverné par le gouvernement du maréchal Pétain, « chef de l'Etat Français », dont la capitale est Vichy. Ce gouvernement ne contrôle en fait que la Zone Sud ; il a fait le choix, depuis octobre 1940 (entrevue de Montoire entre Pétain et Hitler), de la collaboration avec l'occupant. Les pressions et les exigences de ce dernier sont toujours plus fortes.

Parallèlement, la Résistance intérieure se développe (mouvements et réseaux), de même que la France Libre, véritable gouvernement en exil à Londres, doté d'une armée, les Forces Françaises Libres, et qui a pour chef le général de Gaulle.

2. Identifiez les personnes visées par cette circulaire.

Les personnes visées par la circulaire sont les juifs, plus précisément les juifs n'ayant pas (ou plus, pour les dénaturalisés), la nationalité française, enfants compris. Dès octobre 1940, le régime de Vichy a mis au point une législation antisémite (« statut des juifs »).

3. Décrivez ce qu'est une rafle à l'aide de ce document.

La rafle est décrite au 3^{ème} paragraphe : il s'agit d'une « arrestation » brutale (« rapidité ») et collective des juifs de Paris, opérée par la police française.

4. Montrez comment les services de l'État français collaborent avec l'occupant.

Les juifs raflés sont ensuite acheminés par autobus vers le « Vel d'hiv » et le camp de Drancy, où ils sont sous la surveillance de gendarmes français.

Apport de connaissances indispensable : la rafle du Vel d'hiv illustre la **collaboration** de Vichy avec l'Allemagne ; elle est la conséquence d'une demande allemande, dans le cadre de la politique de **déportation** des juifs d'Europe vers les **camps d'extermination** (Auschwitz, pour les juifs venant de France). La politique nazie est grandement facilitée par l'aide logistique et policière du régime de Vichy.

Document 2

5. Expliquez pourquoi la rafle du « Vel d'Hiv » n'est qu'une étape dans la politique nazie mise en place en Europe durant la Seconde Guerre mondiale.

La carte permet de montrer que cette rafle n'est qu'une étape de la politique allemande de déportation des juifs vers les camps de la mort : l'étape suivante est la détention des juifs capturés dans des camps de transit, comme Drancy, visible sur la carte, au nord de Paris ; ensuite, les juifs sont acheminés par wagons plombés vers les camps d'extermination

(triangles, sur la carte), notamment Auschwitz, en Pologne. Ces camps d'extermination sont à distinguer des camps de concentration, également visibles sur la carte, où sont expédiés essentiellement des résistants ou supposés tels.

Au-delà de la rafle du Vel' d'hiv et du camp de Drancy, la carte montre aussi la présence de camps d'internement en Zone sud, où sont parqués les juifs étrangers arrêtés par Vichy. Eux aussi sont acheminés vers les camps d'extermination.

EXERCICE 2 (20 points). GÉOGRAPHIE.

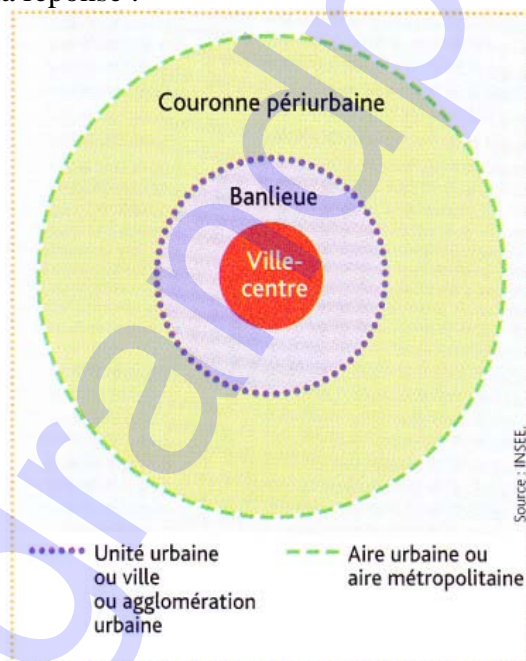
1. Développement construit

En vous appuyant sur un exemple étudié en classe, rédigez un développement construit d'environ vingt lignes montrant l'organisation et les dynamiques d'une aire urbaine en France. (13 points)

Quel que soit l'exemple vu en cours, et qui doit être détaillé dans la réponse, il est impératif :

- De définir la notion d'aire urbaine : espace constitué d'un pôle urbain (centre-ville + banlieue environnante) et de sa couronne périurbaine ; la couronne est un territoire dont au moins 40 % de la population active travaille dans le pôle urbain. L'aire urbaine englobe donc pour partie des espaces ruraux.

Tout schéma clair valorisera la réponse :



Le découpage des aires urbaines

- Parmi les dynamiques en cours, on évoquera impérativement la périurbanisation, processus d'étalement urbain affectant la couronne, et se traduisant par un mitage de son paysage (implantation de centres commerciaux, de pôles de loisirs, de santé, d'éducation, mais aussi de logements, sous forme de pavillons ou d'habitations individuelles).

- D'autres dynamiques sont à l'œuvre, plus ou moins présentes selon l'exemple étudié :
 - Réaménagement des centres-villes pour les métropoles régionales, avec gentrification, tertiarisation, équipements culturels, rénovation patrimoniale l'attractivité touristique ;
 - Désertification des centres pour la plupart des villes moyennes, en lien avec la périurbanisation ;
 - Programme de réhabilitation ou de rénovation des Zones Urbaines Sensibles, facilitée par la politique de la ville menée par l'Etat (2001 : loi Solidarité et renouvellement urbain, destinée à favoriser la mixité sociale ; 2003 : création de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine. Pour rappel : réhabiliter consiste à rénover sans destruction des tours et des barres, à la différence de la rénovation.
 - Construction d'éco-quartiers, intégrant les objectifs du développement durable.

2) Sur la carte et la légende de l'annexe page 7 sur 7 (7 points) :

a. Localisez et nommez les trois océans identifiés sur le planisphère.

D'Ouest à l'est : océan Pacifique, océan Indien, océan Atlantique.

b. Reliez, dans le tableau de l'annexe, chaque territoire ultra-marin à l'océan dans lequel ou au bord duquel il se situe.

Martinique : Océan Atlantique
Réunion : Océan Indien
Guadeloupe : Océan Atlantique
Polynésie française : Océan Pacifique
Mayotte : Océan Indien
Guyane : Océan Atlantique

c. Localisez et nommez sur le planisphère deux territoires ultra-marins de votre choix.

Par exemple, les deux territoires hachurés : la Polynésie française (à l'ouest de la carte), les Terres australes et antarctiques françaises, au sud-est de l'Afrique.

d. Identifiez l'équateur sur le planisphère par un trait de couleur et complétez la légende

Surlignez la ligne médiane, entre le tropique du cancer, plus au nord, et la tropique du capricorne, plus au sud. L'équateur sépare le globe en deux hémisphères.

EXERCICE 3 (EMC). 10 points

Situation pratique : L'engagement des citoyens dans la vie de leur commune.

1. Identifiez la source et les destinataires de ce dépliant.

La source est le site internet officiel de la commune de Floirac, dans le 33 (Gironde) ; le dépliant est destiné aux habitants de la commune, afin de les impliquer concrètement dans l'aménagement de leur territoire de proximité.

2. Qui peut proposer des projets ? Qui peut voter ?

Les projets peuvent être proposés par tout habitant de la commune ; ils doivent être cependant mis au point en collaboration avec les services techniques de la mairie (étape 2 : ateliers de co-construction). L'approbation des projets implique toutes les classes d'âge, puisque tous les habitants de plus de 9 ans ont le droit de vote, alors que la majorité légale est de 18 ans.

3. Expliquez quel est l'objectif recherché par la ville de Floirac.

Comme l'indique le début du dépliant, il s'agit de favoriser l'implication des habitants dans la vie locale. L'initiative de la commune constitue un exemple de démocratie participative. Il s'agit aussi d'initier les jeunes à la citoyenneté, autour de projets concrets de proximité, et au-delà de leur donner une image plus positive de l'action politique.

4. Citez deux autres formes d'engagement des citoyens dans la vie démocratique.

Engagement évident mais ponctuel : la participation aux différentes élections, et plus rarement au vote d'un référendum. En mai 2019, les citoyens ont voté pour les élections européennes, en 2020 ils voteront pour les élections municipales. Tout citoyen peut aussi être élu conseiller municipal de sa commune.

De façon plus neuve, les comités de quartiers sont largement répandus dans la plupart des villes françaises ; ils abordent des questions d'intérêt général local, comme la circulation, la rénovation urbaine, la propreté. Enfin, de nombreuses associations permettent un engagement civique sous différentes formes.

5. Vous allez à la rencontre des habitants de votre quartier pour qu'ils s'engagent dans la vie de la commune. Rédigez un texte pour les convaincre.

On pourra s'inspirer, mais sans le paraphraser, du document. Il est préférable d'avancer d'autres exemples que ceux qu'il contient.

On pourra mettre en avant, pour convaincre les habitants de s'engager, la proximité des élections municipales (2020), ou encore la demande de démocratie participative issue du mouvement des gilets jaunes (2018-2019).

Pour être convaincant, votre texte doit s'appuyer sur des exemples concrets d'aménagements locaux, auxquels les habitants puissent donner du sens.

On utilisera avec profit la phrase fameuse du président Kennedy pour responsabiliser chaque habitant, y compris les plus jeunes : « *ne vous demandez pas ce que votre pays peut faire pour vous, mais ce que vous pouvez faire pour votre pays* ». Remplacer pays, par quartier, et le tour est joué !